

« *DURA LEX, SED LEX »

Après 8 mois d'existence, le système de réservation des terrains en ligne est aujourd'hui bien installé dans le paysage du club.

Adapté à notre style de vie urbaine, pratique, facile d'utilisation, il permet d'optimiser notre pratique du tennis.

Quelques rappels cependant (pour une information plus détaillée, je vous invite à vous reporter au site du club rubrique «Règles de fonctionnement ») :

- *Vous pouvez effectuer 2 réservations sur une période de 7 jours glissants, MAIS il vous est possible de jouer plusieurs fois sur cette période (seule, la réservation à l'avance est ainsi limitée).*
- *Les courts n°6 et 7 ne se réservent que sur place. Vous avez donc toujours le loisir de décider au dernier moment de venir taper la balle au club.*
- *Vous devez avant de jouer, vous présenter à l'accueil afin de « confirmer » votre réservation.*
- *Le créneau de réservation est d'une heure, en simple comme en double.*
- *La borne installée dans le couloir des courts couverts vous permet, en l'absence des hôtes(esses) d'accueil :*
 - *De vérifier l'état des réservations sur tous les terrains,*
 - *D'effectuer une nouvelle réservation dès que vous avez consommé votre heure de jeu.*

Même si ce système, couplé à la présence du personnel d'accueil du club, se veut le plus convivial possible, il s'appuie néanmoins sur un règlement. Hélas, les champions du système D, nombreux dans notre beau pays, ont vite trouvé divers moyens de contourner le système, afin d'accroître leurs possibilités de réservation. Après avoir « laissé passer » ces quelques manquements...erreurs ?... oublis ?... et maintenant qu'à l'arrivée du printemps, la fréquentation des courts va s'intensifier, je voudrais ici faire appel à votre civisme afin que les choses rentrent dans l'ordre.

Les hôtes et hôtesse d'accueil du TCCS souhaitent assurer dans les meilleures conditions possibles cette mission d'accueil. Il leur est extrêmement désagréable de devoir faire la police auprès d'adhérents récalcitrants ou de mauvaise foi. Ils sauront néanmoins se montrer fermes dans l'application du règlement, cela fait partie de leur travail.

Pour le Comité de Direction, composé de bénévoles, qui œuvrent avec dévouement, dans l'unique objectif de faire progresser ce club, au profit de toutes les populations d'adhérents qui le composent Il est tout aussi désagréable de se heurter à ces problèmes de comportement. Nous prendrons cependant nos responsabilités si nécessaire.

Un règlement est par nature un peu liberticide. Celui du TCCS n'est sans doute pas parfait, il n'est d'ailleurs pas figé. Il doit permettre à un maximum d'entre vous, adhérents du TCCS, (environ 1200) de pratiquer votre sport favori, avec le maximum de souplesse et dans le respect des autres joueurs, eux aussi membres de cette communauté qu'est L'ASSOCIATION TCCS.

Je compte sur vous tous pour appliquer cet « esprit club » ou « esprit associatif » essentiel à mes yeux, et que je défendrai toujours.

Le printemps arrive, nous avons des fourmis dans les pieds et la raquette, alors.... BONNES PARTIES A TOUS !

**Pour ceux auxquels on n'a pas infligé comme à moi 7 ans de latin à l'école, ce proverbe se traduit littéralement par : « La loi est dure, mais c'est la loi »*

Catherine BRUN